

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Band: - (2006)
Heft: 5

Artikel: "Les banques d'émission ont tiré les leçons du passé" : Interview
Autor: Straubhaar, Thomas / Riva, Klaus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

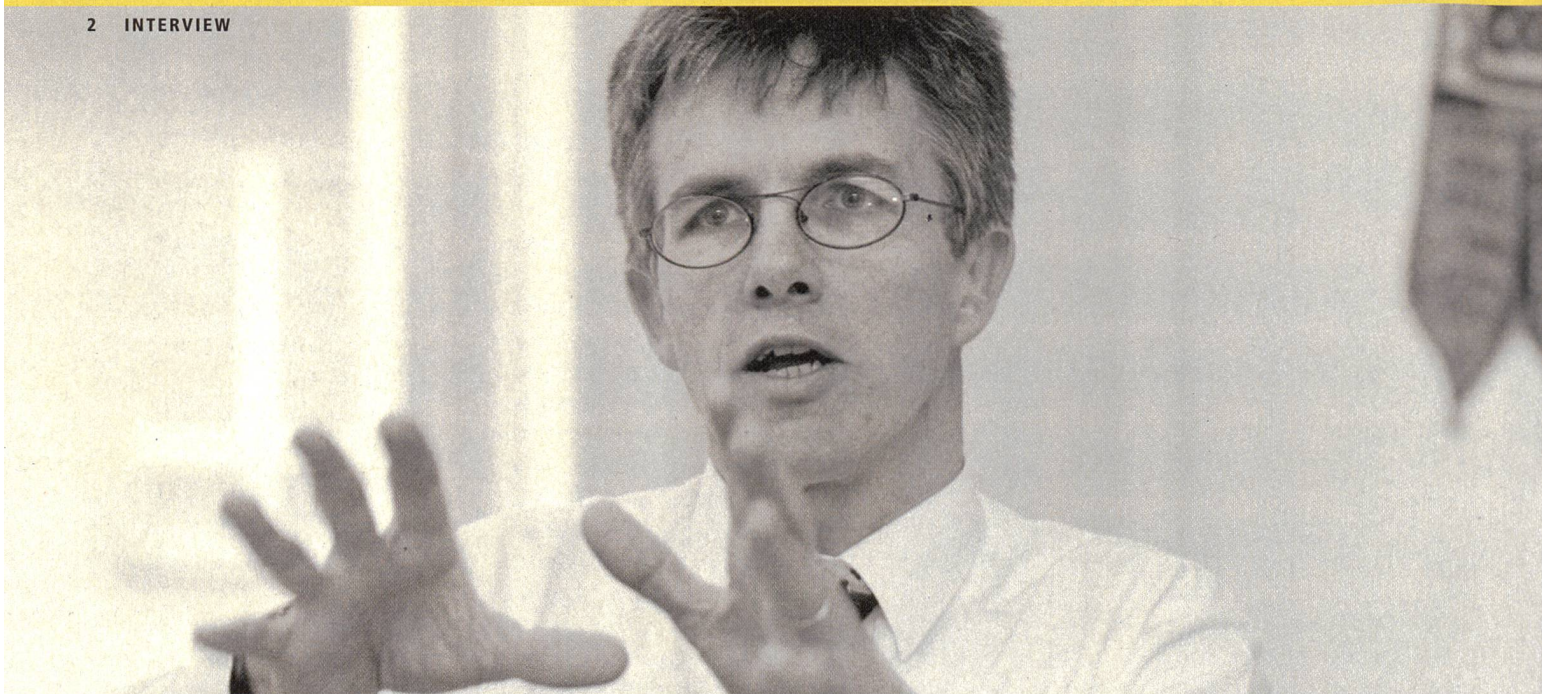
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Les banques d'émission ont tiré les leçons du passé»

EN QUELQUES MOTS

Thomas Straubhaar est professeur d'économie à l'Université de Hambourg. En avril 2005, il est devenu directeur de l'Institut d'économie internationale de Hambourg (HWWI). Cet économiste d'origine suisse est membre de l'Académie des sciences de Hambourg. Ses recherches portent notamment sur les relations économiques internationales, les systèmes économiques, l'économie de la formation et de la population. En 2004, Thomas Straubhaar s'est vu décerné le prix Ludwig Erhard pour ses publications économiques.

Contact:

www.hwwi.org
straubhaar@hwwi.org

Le Suisse Thomas Straubhaar, président du prestigieux Institut d'économie internationale de Hambourg (HWWI) s'est fait un nom en Allemagne grâce à ses déclarations publiques appuyées, comme par exemple sur la politique économique menée à Berlin par la grande coalition. Dans un entretien accordé à *energeia*, il explique pourquoi les prévisions économiques et météorologiques ne sont guère comparables, pourquoi l'ère du pétrole touche à sa fin et en quoi les tarifs incitatifs pour les énergies renouvelables ne faussent pas le marché.

Monsieur Straubhaar, après le premier choc pétrolier des années 1970, le ministère américain de l'énergie pronostiquait qu'à la fin du siècle, le prix du baril atteindrait 250 dollars. Or les projections actuelles des grands instituts oscillent entre 65 et 140 dollars d'ici à 2035. Les prévisions d'évolution du cours du pétrole relèvent-elles donc de l'art divinatoire?

Non. Nous, les économistes, ne lisons pas dans le marc de café. Mais les projections économiques influencent l'avenir puisqu'elles influent sur le comportement des acteurs. Prenez par exemple nos prévisions pour l'évolution des prix de l'énergie: nous annonçons pour les deux prochaines décennies une croissance modérée. Mais nous prévoyons aussi que les cours du pétrole n'augmenteront pas de manière exorbitante. Nous pouvons publier ces projections en toute bonne conscience, car l'annonce d'une augmentation des prix de l'énergie pousse les acteurs du marché à réagir. Une réaction qui, à son tour, limite la hausse des cours du pétrole. Ces mécanismes différencient les prévisions économiques de celles de la météo: en météorologie, les prévisions n'ont aucune influence sur l'évolution du temps.

Comment réagirent les acteurs face à la perspective de prix de l'énergie élevés à long terme?

La pression croissante des coûts contraindra l'industrie pétrolière à développer de nouvelles techniques d'extraction. Les nouvelles technologies amélioreront par ailleurs le degré d'efficacité des énergies fossiles (gaz, pétrole et charbon) et faciliteront la percée des énergies alternatives. L'industrie continuera en outre à investir dans l'efficacité énergétique en lançant sur le marché de nouveaux produits plus efficaces. Les ménages quant à eux seront également plus conscients de la situation, épargneront davantage d'énergie au quotidien et adapteront leur mode de vie.

Le prix du baril a connu une ascension fulgurante ces trois dernières années. Cependant, contrairement aux années 1970 et 1980, aucun choc pétrolier n'est intervenu. Comment l'expliquez-vous?

Votre observation est juste: la conjoncture mondiale reste solide et permet d'envisager des taux de croissance des plus satisfaisants. Trois facteurs sont aujourd'hui radicalement différents: d'abord, l'augmentation du prix des matières premières ne résulte pas d'une réduction de l'offre dictée par la politique, mais a été induite

par une demande qui explose. Ce phénomène touche aussi l'Europe. Parallèlement, on observe l'effet contraire dans le domaine des biens de consommation: des pays comme la Suisse et l'Allemagne, soutenus par une forte capacité d'exportation, jouissent d'une demande en nouvelles technologies et en biens de consommation élevée, notamment de la part des pays producteurs d'énergie. Ainsi, le secteur des biens de consommation bénéficie de la hausse des prix de l'énergie, ce qui stimule la conjoncture.

Ensuite, les banques d'émission ont tiré les leçons du passé. Elles ont su amortir les ralentissements conjoncturels dus à l'augmentation des cours du pétrole, grâce à une politique monétaire encore relativement expansionniste. Enfin, l'offre énergétique est aujourd'hui beaucoup plus variée, ce qui facilite le recours à des sources d'énergie

«LES TARIFS INCITATIFS NE DÉSTABILISENT PAS UN MARCHÉ EN BONNE SANTÉ»

alternatives en cas de crise. Et puis n'oubliez pas que la production est notablement plus efficace d'un point de vue énergétique que dans les années 1970 et 1980. Pour réaliser un milliard de chiffre d'affaires de nos jours, on emploie beaucoup moins d'énergie que par le passé.

Les experts sont néanmoins surpris par l'absence de poussée inflationniste.

Rétrospectivement, cela s'explique aussi. Les entreprises suisses évoluent aujourd'hui dans un marché mondial. Dans ce contexte, il est devenu bien plus difficile de répercuter les coûts de production sur les consommateurs. La concurrence mondiale ne laisse que peu de place aux majorations de prix. De ce fait, les entreprises ont amélioré la structure des prix et contrebalancé des coûts énergétiques plus élevés par certaines économies. En outre, les syndicats ont renoncé à des prétentions salariales exagérées.

Les banques d'émission, grâce à l'attitude raisonnable des grands acteurs du marché, ont pu maintenir leur politique monétaire expansionniste sans s'inquiéter de la pression inflationniste. Les employés et les employeurs se sont abstenus de jeter de l'huile sur le feu.

La conjoncture mondiale est stable, les taux d'inflation restent faibles: l'heure du pétrole a-t-elle sonné?

Les réserves pétrolières connues à ce jour sont plus importantes que jamais. Malgré tout, il est insensé de continuer à gaspiller cette précieuse

matière première dans des formes de propulsion primitives, comme c'est le cas pour la mobilité. Plus vite nous parviendrons à passer aux énergies alternatives, plus vite l'heure du pétrole - sous sa forme de consommation actuelle - aura sonné.

A quelles sources d'énergie alternatives pensez-vous?

A moyen terme, le gaz gagnera du terrain, de même que le charbon, surtout en Chine, aux Etats-Unis et en Australie où son pouvoir calorifique est supérieur. Je suis par ailleurs convaincu que l'énergie nucléaire connaîtra une véritable renaissance grâce aux nouvelles technologies. Et il faut compter avec les énergies renouvelables évidemment: hydraulique, éolienne, photovoltaïque, géothermique, bois, biomasse, mais aussi l'énergie marémotrice générée par le flux et le reflux de la mer.

Les centrales au gaz ou à charbon n'ont pas la réputation d'être très respectueuses de l'environnement. Devons-nous nous attendre à un renforcement de la problématique du CO₂?

La question de l'influence de l'exploitation et de l'utilisation des différentes sources d'énergie sur l'environnement se posera de façon plus aiguë que jamais. Je suis convaincu que le coût de l'utilisation de notre environnement sera bien plus lourd dans les décennies à venir. Les énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement gagneront donc en importance.

Le Parlement réfléchit à l'heure actuelle à l'introduction de tarifs incitatifs pour les énergies renouvelables: cela facilitera-t-il leur percée?

Le tarif incitatif a une raison d'être économique. Les marchés de l'énergie sont souvent régis par des structures monopolistiques très difficiles à dépasser. L'Etat doit donc agir: il doit organiser le marché de l'énergie de manière à ce que les forces du marché puissent s'épanouir, par la création de la demande, de l'offre et la structuration des prix. Le tarif incitatif facilitera l'entrée sur le marché de nouvelles formes d'énergie et augmentera leurs chances de s'y maintenir. Les tarifs incitatifs ne déstabilisent pas un marché en bonne santé.

Interview: Klaus Riva

Le Parlement souhaite une rétribution de l'injection

Les projets dans le domaine de l'électricité, sur lesquels le Parlement travaille depuis longtemps déjà, devraient mener à une libéralisation du marché. Dans le même temps, le Parlement entend promouvoir la production à partir de sources d'énergie renouvelables. La rétribution de l'injection est au centre des débats: les sources d'énergie renouvelables doivent être encouragées au moyen d'un supplément sur les coûts de l'utilisation du réseau. Les gestionnaires de réseau peuvent reporter ce supplément sur les consommateurs finaux.

En automne 2005, le Conseil national a décidé de rétribuer à prix coûtant l'électricité provenant d'installations solaires, éoliennes, géothermiques et de biomasse. Il a prévu pour ce faire une rétribution de l'injection de 0,3 centimes par kilowattheure (kWh), soit environ 170 millions de francs par an. Toutefois, le Conseil des Etats ne s'est pas rangé à cet avis: durant la dernière session automnale à Flims, la Chambre haute a voté en faveur d'une rétribution de l'injection d'un montant maximal de 0,5 centimes par kWh, soit environ 270 millions de francs par an. Il souhaite encourager l'hydraulique, l'éolien, la chaleur géothermique et la biomasse, mais émet des réserves quant à l'énergie solaire, plus onéreuse. Il a en outre limité l'encouragement de la force hydraulique à 50% des fonds. Les autres technologies ne doivent pas dépasser les 30%, la rétribution devant être fixée en fonction du prix.

Renseignements complémentaires:

<http://www.parlament.ch/f/homepage/do-dossiers-az/do-stromvg.htm>